



TOMBOLA ANNUELLE

Le Basket Bresse Revermont a décidé de renouveler la vente de billets de tombola qui sera l'une des sources de financement du club.

Elle est donc indispensable à la pérennité du club. Les fonds issus de cette opération permettront le financement des activités Club (salarié, inscription des équipes dans les différents championnats, frais d'arbitrages, achats de matériel...)

Déroulement :

Chaque licencié doit assurer la vente de 2 carnets, soit vingt tickets de tombola, correspondant à un total de 30 €, (sauf pour la catégorie Loisirs & Basketfit : 1 carnet pour un total de 15€).

Les tickets sont distribués en décembre ou janvier et le tirage aura lieu en mars ou avril.

Pour une famille ayant plusieurs licenciés, un maximum de 4 carnets sera à vendre. Exemple (hors loisirs) :

- 1 joueur = 2 carnets
- 2 joueurs ou plus = 4 carnets

Chaque licencié établie, au moment de l'inscription, un chèque de 30€ à l'ordre de « Basket Bresse Revermont » correspondant à l'achat d'avance des 2 carnets de tombola. Ce chèque sera encaissé la semaine suivant le tirage (il ne doit pas être cumulé avec le règlement de l'inscription).

MERCI